

CAPITALISATION

DOCUMENTATION DE LA MÉTHODE DÉMONSTRATION

Capitalisation menée dans le cadre du projet d' Etude sur les outils et approches modernes de conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre



AOÛT 2024



Le réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'ouest et du centre (RESCAR-AOC) est une plateforme multi acteurs intervenant dans le conseil agricole et rural en Afrique de l'ouest et du centre. Il est membre du forum africain des services de conseil agricoles (AFAAS) et du forum mondial des services de conseil rural (GFRAS). Créé en 2010, et dont le Secrétariat Exécutif se trouve à Ouagadougou, au Burkina-Faso,

le RESCAR-AOC a pour principal objectif de contribuer à améliorer les conditions de vie des agropasteurs en Afrique et dans le monde.

<https://rescar.org/>



Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) est une organisation sous-régionale composée des systèmes nationaux de recherche agricole de vingt-trois pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, est chargé de coordonner la mise en œuvre des politiques sous-régionales de recherche agricole telles que définies par les gouvernements.

Créé en 1987 et dont le Secrétariat Exécutif se trouve à Dakar, au Sénégal, le CORAF a pour principal objectif d'améliorer les conditions de vie en Afrique de l'Ouest et du Centre, en favorisant l'augmentation durable de la production et de la productivité agricoles et en promouvant la compétitivité et les marchés.

<https://www.coraf.org/>

La présente fiche a été réalisée dans le cadre de l'étude de cartographie des méthodes et outils innovants de conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette étude a été commanditée par le CORAF (Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles) et réalisée par le RESCAR-AOC (Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre) dans 13 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'objectif global de l'étude était de constituer un répertoire descriptif des méthodes et d'outils innovants de conseil agricole pour la mise à l'échelle des technologies et innovations agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Plusieurs personnes au sein du CORAF et du RESCAR-AOC et en dehors de ces structures dans l'ensemble des 13 pays de l'étude ont contribué à la réussite de cette activité. Que l'ensemble de ces personnes soit remercié en ces lignes pour leur contribution.

1 Présentation de la méthode de démonstration

La démonstration est l'une des méthodes de vulgarisation les plus communes. Elle implique de montrer une technique/compétence, un intrant, une pratique ou une technologie et ses bénéfices potentiels à un public cible. Certains experts distinguent entre les démonstrations de méthodes, qui montrent comment effectuer une pratique ou une technologie et les démonstrations de résultats qui comparent une pratique recommandée à une pratique existante. C'est une méthode très souple qui peut être utilisée lors d'une occasion unique ou sur la durée, selon les objectifs. L'emplacement et la dimension étant importants pour une visibilité maximale, les démonstrations peuvent avoir lieu diversement dans le champ d'un agriculteur, dans un centre de ressources agricoles, un terrain communal ou un terrain scolaire. Les démonstrations peuvent être menées par des agriculteurs (démonstrations participatives) ou des conseillers de vulgarisation et peuvent être organisées par différents types d'organisations (vulgarisation publique, ONG, acteurs du secteur privé) (GIZ, 2020). Les démonstrations sont une partie intégrante d'autres méthodes de vulgarisation comme les champs-écoles, les clubs de projection de vidéos et les ateliers communautaires.

2 Brève description des types de bénéficiaires accompagnés avec la méthode démonstration

La méthode de la démonstration est utilisée pour accompagner toutes les catégories de producteurs (exploitations familiales, agribusiness) et s'adapte avec tous les profils (agriculture, élevage, foresterie). Cette méthode étant plus pratique n'a pas besoin que le producteur sache lire ou écrire en français ou qu'il soit alphabétisé.

3 Nécessité et objectif de la méthode

Les méthodes de démonstrations permettent de montrer et d'expliquer verbalement une technique ou une pratique et ne nécessitent pas de compétences de lecture et d'écriture (David et Cofini, 2019). La méthode permet donc un certain degré de souplesse en termes de timing et n'exige pas des agriculteurs qu'ils soient lettrés pour être efficace. Le thème de la démonstration dépend des problèmes à résoudre au niveau des producteurs, et de leur connaissance / expérience (GIZ, 2020).

Les démonstrations ont été développées afin de lever les défis liés : (i) à la réticence des producteurs sur l'adoption de certaines technologies et innovations agricoles, (ii) à la diffusion faible et localisée de certaines technologies et innovations agricoles, (iii) au nombre limité de producteurs qui ont une connaissance et appropriation des nouvelles méthodes innovantes de production, conservation et transformation des produits agrosylvopastoraux.

4 Méthodologie de mise en œuvre de la méthode

La mise en œuvre de la méthode de démonstration suit les étapes suivantes :

- la mise en place d'une équipe technique : une équipe spécialisée est constituée pour gérer la mise en œuvre de la démonstration ;
- le diagnostic participatif : une analyse diagnostique est réalisée en collaboration avec les parties prenantes pour identifier les besoins et les priorités des producteurs ;

- l'identification des innovations et technologies : les innovations, technologies ou techniques à démontrer sont sélectionnées en fonction des besoins identifiés ;
- le choix des dates des activités : les dates de mise en oeuvre de la démonstration sont planifiées ;
- la préparation de la démonstration : les activités de préparation, y compris la logistique et l'organisation des démonstrations, sont mises en exécution ;
- la mobilisation des matériels et des intrants : les équipements, outils, et intrants nécessaires sont rassemblés ;
- la préparation du site : les parcelles de démonstration sont délimitées et aménagées ou dans le cas de l'élevage, le troupeau de démonstration est identifié ;
- la mise en oeuvre de la démonstration : la démonstration est réalisée conformément au plan établi ;
- le suivi et évaluation : le déroulement de la démonstration est suivi et évalué pour mesurer son impact et son efficacité.

5 Impacts de la méthode

Le nombre de producteurs formés pour les parcelles et élevages de démonstration dépend souvent des programmes spécifiques en place dans chaque région ou pays. Il n'y a pas de chiffre unique, car cela varie selon les initiatives agricoles et les formations proposées. En général, ces projets visent à former un nombre significatif de producteurs pour améliorer les techniques de culture et d'élevage.

Les parcelles et élevages de démonstration jouent un rôle crucial dans la vulgarisation des pratiques agricoles durables. Elles permettent aux agriculteurs d'observer directement les bénéfices des techniques innovantes et de diversifier les cultures par des méthodes éprouvées, contribuant ainsi à améliorer la santé des sols et à encourager des pratiques agricoles plus durables. Les résultats obtenus dans ces parcelles peuvent souvent surpasser ceux des pratiques conventionnelles, favorisant une adoption plus large de méthodes avantageuses (David et Cofini, 2019).

L'utilisation des technologies et innovations agricoles à travers les démonstrations ont permis aux producteurs d'améliorer leurs rendements agricoles avec des augmentations de 5 à 50% , ainsi qu'une augmentation des revenus de plus de 10%.

6 Technologies et innovations promues à travers la méthode

Plusieurs technologies et innovations ont été promues à travers la démonstration. On peut citer à cet effet :

- le compostage ;
- le bokashi (compostage fermenté pour une décomposition rapide des matières organiques) ;
- les biopesticides et insecticides biologiques (utilisation de solutions naturelles comme le bouillon de cendre, le bouillon de chaux soufré, et les pesticides à base de feuilles de neem pour contrôler les ravageurs) ;
- l'agroforesterie (intégration d'arbres pour améliorer la biodiversité et prévenir l'érosion ;
- le biochar (ajout de charbon de bois pour améliorer la rétention d'eau et les nutriments ;
- les associations de cultures ;
- la fertilisation organo-minérale ;
- les semences améliorées ; etc.

7 Coûts moyens de mise en œuvre de la méthode de démonstration

Les coûts de la méthode de démonstration incluent la formation des conseillers de vulgarisation, le matériel et les intrants de démonstration, les coûts de maintenance et des activités de suivi. Selon Ramaratsialonina et Francillette (2011), le coût moyen de l'appui pour réaliser une démonstration est de 34 000 Ar (Ariary) monnaie malgache, soit 12,2€). Les élevages de démonstration coûtent en moyenne plus cher que les parcelles de démonstration car ils nécessitent souvent plus de matériel et d'infrastructure (Ramaratsialonina et Francillette, 2011).

8 Atouts et limites de la méthode

Les principaux atouts et limites de la démonstration identifiés lors des ateliers nationaux d'échange et d'évaluation et lors des entretiens de documentation des méthodes et outils sont :

Atouts	Limites
•Disponibilité des espaces pour les démonstrations : Permet d'expérimenter directement les pratiques agricoles sur le terrain. •Présence de techniciens qualifiés : Assure une meilleure supervision et transmission des connaissances aux producteurs. •Engouement des producteurs : Témoinne de l'intérêt et de la motivation des agriculteurs à adopter de nouvelles pratiques. •Disponibilité du matériel et des équipements : Facilite la mise en œuvre efficace des démonstrations. •Environnement politique favorable : Les politiques publiques soutiennent de plus en plus le conseil agricole et les initiatives de démonstration.	•Disponibilité d'espaces sécurisés : La mise en place des parcelles de démonstration (« mother démo ») peut être contrainte par l'accès à un terrain adéquat et sécurisé. •Impact du choix des producteurs : La sélection des producteurs pour conduire les démonstrations peut influencer la diffusion et l'adoption des technologies agricoles. •Facteurs environnementaux et climatiques : Les aléas climatiques peuvent perturber les démonstrations et fausser les résultats attendus. •Durabilité et suivi post-démonstration : Sans un accompagnement prolongé, certains producteurs peuvent avoir du mal à appliquer durablement les techniques apprises.

9 Conditions préalables au succès et le rôle des différents acteurs au succès de la méthode de démonstration

L'utilisation de la méthode de démonstration a été un succès en raison des thématiques abordées qui sont en lien avec les défis et besoins réels des producteurs. Elles abordent les enjeux cruciaux tels que la fertilité des sols, la restauration des terres dégradées, et l'adaptation aux changements climatiques, les semences améliorées à cycle court, les améliorations génétiques de races animales, etc. La méthodologie est participative et inclut la formation pratique et le retour d'expérience entre pairs, ainsi que l'engagement des

producteurs, a été décisive pour le succès de la méthode. La qualité et le dévouement des techniciens jouent également un rôle crucial, assurant une formation de qualité.

Pour que l'utilisation de la méthode soit un succès, plusieurs conditions préalables doivent être satisfaites. Tout d'abord, il y a l'engagement et le dynamisme des producteurs ; ensuite il y a la disponibilité de techniciens qualifiés pour conduire le processus. Aussi, le matériel et les intrants, nécessaires doivent être disponibles pour conduire les activités. De plus, les producteurs qui participent à ces démonstrations doivent avoir les capacités de pouvoir dupliquer les démonstrations avec leurs pairs.

Les leçons tirées de l'expérience des démonstrations montrent que pour assurer le succès de la méthode, il est crucial de mobiliser tous les acteurs impliqués, y compris les producteurs, les techniciens agricoles et les partenaires. La formation de paysans relais ou de formateurs endogènes s'avère être un gage de réussite, car elle facilite la transmission des connaissances et l'adoption des pratiques recommandées.

Pour les politiques publiques et les organismes de conseil agricole, il est essentiel de favoriser une approche participative et collaborative, en renforçant les synergies entre les différents acteurs et en soutenant activement les producteurs dans l'implémentation des nouvelles pratiques à travers les démonstrations.

Les principales leçons et messages clés de la mise en place des démonstrations sont : (i) l'importance de la convergence des acteurs pour la diffusion des technologies, (ii) l'adaptation des contenus aux besoins locaux pour faciliter l'appropriation des technologies, (iii) la formation et le renforcement des capacités des acteurs sur les technologies à promouvoir à travers la démonstration est nécessaire pour l'adoption et la diffusion, (iv) l'accès aux informations en temps réel suscite l'intérêt des producteurs pour la méthode et les technologies à promouvoir, (v) la prise en compte des feedback est nécessaire pour l'amélioration continue de la méthode.

Bibliographie

David S., et Cofini, F., 2019. Un guide d'aide à la décision entre les diverses méthodes du conseil agricole. Rome. FAO. 64 p

GIZ, 2020. Guide d'animation de démonstration pour la formation des animateurs endogènes en petite irrigation. GIZ, Novembre 2020, 13p.

Ramaratsialonina C., et Francillette H., 2011. Parcelles et élevages de démonstration : capitalisation d'expériences dans trois régions de Madagascar. Association FERT, Confédération FIFATA. 17p.



Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de cette liste. Nous espérons qu'elle sera utile au plus grand nombre.

Réseau des Services de Conseil Agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre

Tél: 25 40 56 86 / 05 89 57 57

E-mail: contact@rscar.org

Site web: www.rscar.org

BP: 01 BP 6630 Ouagadougou 01 Burkina-Faso

Comité de coordination de l'étude

M. OUATTARA Malamine

Dr Patrice DJAMEN

Mme Gifty GUIELLA/NARH

M. Calixte MBENG

Pr Olatunji Johnson

Pr Ismaïl MOUMOUNI